312. **Leproloma lanuginosum** Nyl. — *Amphiloma lanuginosum* Ach. — Commun sur les troncs des vieux arbres, les talus des chemins et sur le mur d'enceinte, près de la fontaine Frédéric; toujours stérile.

313. **Lepra flava** DC. — Dans les deux forêts, commun sur les troncs des vieux Chênes et des vieux Ormes.

314. **Lepra chlorina** DC. — Dans les deux forêts, également sur le tronc des vieux arbres, mais moins fréquent.

315. **Lepra lactea** DC. — Dans les deux forêts, à la base des vieux Chênes et assez fréquent.

Sur des Ormes dans la forêt de Marly, près de la fontaine de la Maison-Rouge et de l'étoile du Loup, se trouve le *Pyrenothea furcella* Fr., Hue *Lich. Canisy*, p. 140.

LE *SCLERANTHUS UNCINATUS* Sch. DES CÉVENNES DOIT-IL CONSERVER SON NOM ACTUEL OU PRENDRE A L'AVENIR LA DÉNOMINATION DE *S. POLYCARPOS* L.? par **M. le Dr B. MARTIN.**

Il y a environ quarante ans, Grenier publiait, dans les *Archives de la Flore de France et d'Allemagne* (février 1852), une courte Notice destinée à élargir le cadre des *Scleranthus* de la flore française et à fixer avec une plus rigoureuse précision leur nomenclature spécifique.

Un des points les plus importants de cette Notice consistait dans l'annonce de la découverte, sur notre région montagneuse, d'un *Scleranthus* particulier, que le botaniste de Besançon, ne lui trouvant pas les signes d'une espèce nouvelle, rapportait assez résolument à un ancien type des *Amœnitates academicæ* désigné par Linné sous le nom de *S. polycarpos*.

A peu près à la même époque, le *S. uncinatus* faisait son entrée en botanique; à peine connu en France, ce *Scleranthus* frappait l'attention par la forme saisissante d'un de ses attributs morphologiques et obtenait ainsi la singulière fortune d'être accepté sans difficulté comme un type nouveau et tout à fait ignoré jusqu'alors. Le crédit soutenu du *Scleranthus* en question ne manqua pas de tenir en échec l'espèce recommandée par Grenier. La découverte transylvanienne fit perdre à notre auteur la notion des affinités reconnues par lui-même entre le *Scleranthus* des Cé-

vennes et le *Scleranthus polycarpos*, et notre plante, qui semblait appelée à assurer pour toujours la réhabilitation d'un nom Linnéen tombé en désuétude, n'eut pas longtemps à jouir de sa prérogative et, par un sort tout différent, ne tarda pas à entrer peu à peu et sans opposition dans la dépendance de la création de Schur.

Cette solution, qui se maintient dans la science depuis de nombreuses années, doit-elle passer pour en être le dernier mot? Y a-t-il lieu de penser qu'elle règle convenablement et d'une manière définitive la destinée du *Scleranthus* de nos montagnes (1)? Je l'ai cru pendant longtemps avec d'autres (voy. ma Note sur le *S. uncinatus* in *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 1858). Mais une étude plus approfondie du sujet m'a donné à réfléchir et a tourné mes regards vers une orientation différente.

Grenier, on ne saurait l'oublier, a énoncé formellement dans sa Notice que notre *Scleranthus* répond de tous points à la description classique du *S. polycarpos*. Cette appréciation, restée toujours exacte malgré le désaveu de son auteur, n'a, à mon avis, rien perdu de sa première valeur ni cessé de mériter une pleine confiance. C'est pourquoi, comptant pouvoir faire fond sur une semblable autorité, je ne crains pas de m'engager à mon tour dans la voie trop tôt abandonnée par mon savant correspondant d'autrefois, et, sans me laisser décourager outre mesure par l'exemple de son désistement, je me propose d'affirmer à nouveau le fait de la complète ressemblance du *Scleranthus* des Cévennes avec l'espèce Linnéenne et de soutenir, à l'aide de quelques preuves, la vérité de cette affirmation.

Je puise naturellement dans les écrits de Linné mes premiers moyens de démonstration.

Linné, on le sait, a, suivant sa coutume, consacré au *S. poly-*

(1) Un mot sur ce *Scleranthus*, le seul dont j'aie à m'occuper ici, sans mettre aucunement en doute son identité reconnue avec la plante qui partout ailleurs, en France et à l'étranger, est connue sous le nom de *S. uncinatus*.

Trouvé par moi, en 1850, aux environs de l'Espérou (Gard), ce *Scleranthus* reçut de Grenier la dénomination de *S. polycarpos*. Plus tard, après la découverte de Schur, il prit le nom de *S. uncinatus* qu'il porte encore.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter que, longtemps avant notre époque, Gouan avait découvert ce *Scleranthus* dans la même localité des Cévennes et l'avait signalé, dans son *Flora monspeliaca*, sous la désignation de *S. polycarpos* L.

J'aurai l'occasion de revenir plus loin sur ce curieux détail historique.

carpos, une phrase descriptive composée à peine de quelques mots. Ensuite, comme s'il eût voulu marquer l'importance de sa création et témoigner de son désir d'en donner une diagnose satisfaisante, il y a joint par exception une plus longue note différentielle tendant à prévenir toute confusion entre le *S. polycarpos* et le *S. annuus*, son plus proche voisin.

L'examen attentif du texte Linnéen, minutieusement commenté mot à mot, apprend que ses différents termes sont dans une étroite concordance avec les divers traits morphologiques offerts par le *Scleranthus* des Cévennes et expriment assez fidèlement tous les détails de la physionomie botanique de cette plante.

J'ai à exposer ici les résultats de cet examen et à présenter les preuves détaillées de cette concordance.

Scleranthus polycarpos. — Le titre spécifique de la plante fournit lui-même une première attestation en faveur de notre manière de voir. On note en effet avec assurance qu'à l'image du type Linnéen, le *Scleranthus* de l'Espérou se distingue de ses deux congénères par ses fascicules plus gros, plus nombreux, plus chargés de fleurs et de fruits, qu'en un mot, il est le plus *polycarpe* des trois.

Fructuum calycibus patentissimis. — Le *Scleranthus* des Cévennes a les calices fructifères pourvus de lobes divergents, très écartés et très ouverts, conformément à la stricte signification du document Linnéen. Le mot « *patentissimis* » représente rigoureusement la divergence notable des divisions calicinales de ce *Scleranthus*, de même que les expressions « *calycibus patulis* » et « *calycibus clausis* » expriment les caractères calicinaux différents des deux congénères de notre plante, les *Scleranthus annuus* et *S. perennis*.

Calycibus spinosis. — Deux autres qualités essentielles caractérisent les calices du *Scleranthus* de l'Espérou, l'état finement aigu, presque spinescent des sépales et leur terminaison sous forme de crochet; l'adjectif « *spinosis* » (1), qui n'est pas un des termes les moins importants de la phrase Linnéenne, a pour

(1) Le laconisme de l'adjectif « *spinosis* » est un peu corrigé dans la note du texte Linnéen par les mots plus précis : « *calyces acutissimi ut fere spinosi* ».

fonction de répondre à l'expression de ces deux attributs botaniques de la plante.

Le mot en question a toujours été reconnu apte à remplir justement la première partie de son rôle, et il n'y a pas d'objection à soulever sous ce rapport.

A première vue, le même mot semble moins propre à satisfaire aux exigences de sa seconde destination et presque impuissant à indiquer à propos la disposition oncinée des dents calicinales de notre plante (1).

Si cependant, envisageant les choses de plus près, on se rappelle que le mot « *spinosis* » sert usuellement, dans le langage botanique, à désigner des organes aigus et de forme recourbée, tels que certains aiguillons de la famille des Rosacées, on s'arrête moins aux premières apparences et l'on se sent encouragé d'autant à admettre sans trop de répugnance que le terme en question, pris *sensu latiore*, peut se prêter, par une extension qui n'a rien de forcé, à exprimer aussi la courbure des divisions calicinales de notre *Scleranthus* (2).

Caule subvilloso. — La pubescence des tiges du *Scleranthus* de nos montagnes est réelle, mais ne se distingue pas sensiblement par son abondance de celle qu'on observe sur les tiges des espèces voisines. Notre plante est cependant pourvue, sur les tubes calicinaux, de nombreux poils hyalins qui manquent aux autres.

(1) A coup sûr, ainsi que l'a noté Grenier, le mot « *uncinato-spinosis* », eût été préférable dans cette circonstance et mieux assorti aux besoins de son double office. Mais, tout en regrettant dans le texte Linnéen le défaut de clarté qu'y aurait apportée un terme plus significatif que l'adjectif « *spinosis* », disons aussi qu'il nous a semblé peu convenable de laisser plus longtemps dans l'oubli, comme une énigme indéchiffrable, ce même texte, dût-il paraître un peu fruste aux yeux des plus difficiles, et que nous avons jugé opportun d'employer son interprétation à chercher en ce moment la trace d'une espèce ayant joui autrefois d'une trop grande notoriété pour être condamnée à rester à jamais introuvable.

(2) Linné, avec ses habitudes de concision excessive dans la caractéristique des espèces, était tenu à compter et à peser soigneusement les termes mis en usage dans ses définitions. Il n'est pas douteux que cette règle n'ait été scrupuleusement suivie pour la qualification du *S. polycarpos.* Sans risquer de tomber dans des subtilités d'explication, n'est-il pas permis d'estimer que l'auteur du *Scleranthus* en discussion, ayant à caractériser deux traits propres aux calices de sa plante et voulant éviter toute superfluité terminologique, a, sans trop d'insuccès, fait choix d'une expression unique : « *spinosis* », capable de peindre un de ces caractères avec une entière évidence et de laisser deviner l'autre, en dispensant l'esprit d'un bien grand effort d'application.

Venons maintenant à l'interprétation de la note additionnelle qui, dans les *Amœnitates academicæ*, complète la description du *S. polycarpos* et n'offre pas un médiocre intérêt à notre démonstration :

S. polycarpos differt a S. annuo planta longe minore. — Ainsi qu'on le constate aisément, cette partie du texte différentiel laisse le *S. annuus* au second rang pour la taille et le développement de tous les organes de la plante et réserve la première place au *S. polycarpos* (1). Il est incontestable qu'en comparant au même point de vue le *Scleranthus* des Cévennes et son congénère, on arrive exactement à des conclusions tout à fait identiques. Les botanistes familiers avec la connaissance de notre espèce la savent en effet plus forte et plus développée dans toutes ses parties que sa voisine, et à leurs yeux le *S. annuus* figure toujours comme « *planta longe minor* ».

Caule magis divaricato. — Le *Scleranthus* de l'Espérou a ses tiges très rameuses, diffuses, formant sur le sol un gazon serré et donnant naissance à des rameaux écartés et très divergents.

Le *S. annuus*, au contraire, est muni de tiges plus grêles, un peu ascendantes, avec des ramifications étalées dressées.

Calyces secundum totam longitudinem caulis nec in corymbum congesti. — Sur le *Scleranthus* de nos montagnes, les fleurs sont disposées en petits fascicules au sommet de la tige et de courts rameaux, d'autant plus courts qu'ils prennent naissance plus bas sur la tige (Lamotte) ; ce qui donne à l'inflorescence l'aspect d'une sorte de fausse grappe « *floribus subracemosis* » (Willkomm) (2).

Inversement, sur le *S. annuus*, les fleurs sont arrangées en fasci-

(1) On trouvera étrange que l'abbé de Lacroix (in *Bull. de la Soc. bot. de France*, VI, p. 558) ait vu, dans cette partie de la glose Linnéenne, le rebours de ce que j'y signale moi-même. Ce désaccord vient de ce que nous avons compris diversement le rapport grammatical des termes « *planta longe minore* ». Pour moi, ces termes étant à l'ablatif doivent dépendre des mots « *S. annuo* » qui sont aussi à l'ablatif, tandis que notre confrère les a rapportés aux mots « *S. polycarpos* » qui sont au nominatif ; ce qui me semble être en opposition avec une règle bien connue de la syntaxe latine.

(2) On doit remarquer, non sans intérêt, que la disposition des fleurs « *per totam longitudinem caulis* », assignée par Linné au *S. polycarpos*, est heureusement représentée par l'inflorescence subracémiforme attribuée par M. Willkomm au *S. uncinatus*, qui pour moi n'est pas différent de l'espèce Linnéenne.

cules terminaux et axillaires dans le haut des tiges et des rameaux et ceux-ci sont toujours plus allongés que dans l'espèce précédente (Lamotte); de manière que les fleurs portées par ces rameaux, s'élevant presque à la même hauteur, affectent une disposition corymbiforme.

On voit ainsi les formes différentes d'inflorescence des deux *Scleranthus* clairement mises en relief par la brève indication de la note Linnéenne qui nous occupe.

Calyces ventre sulcati. — Il n'est pas jusqu'au sillon ventral signalé ici par Linné qui ne se reconnaisse sur les calices du *Scleranthus* des Cévennes. Ce sillon, sorte de gouttière étroite visible dans l'intervalle des lèvres calicinales pliées en dedans (Lamotte), que la rigidité du hameçon maintient tendues et rapprochées, s'observe principalement dans les premiers temps de la floraison de la plante (1). .

Plus tard, la dessiccation produit l'écartement des bords des sépales et la dépression du sillon cesse d'être apparente. Il est évident qu'un état morphologique dû à la présence du crochet calicinal ne doit pas être cherché sur le *S. annuus*.

Nec calyces habent margines membranaceos ut in S. annuo. — Comment doit-on traduire cette dernière partie du document Linnéen? Son auteur a-t-il voulu dire que les calices du *S. polycarpos* ne sont pas du tout membraneux sur les bords et que ceux du *S. annuus* le sont exclusivement? La phrase dont il s'agit ne signifie-t-elle pas plutôt que les calices du *S. polycarpos* n'ont pas la marge membraneuse au même degré, autant que ceux de son congénère. Ces deux versions semblent également autorisées par le sens grammatical des termes employés. Cependant la seconde, qu'appuie une considération étrangère à la grammaire, paraît mériter la préférence. Il est en effet fort probable, convenons-en, que, si Linné avait constaté sur sa plante l'absence de toute espèce de bordure calicinale, il l'aurait énoncé simplement et sans obscurité possible en faisant usage des termes « *nec calyces habent margines membranaceos* » sans y ajouter les mots « *ut in S. annuo* ». L'ad-

(1) Je déclare avoir fait la plupart de mes remarques sur des cultures du *Scleranthus* de l'Espérou. Ce genre d'observation est assurément le plus commode et ne donne pas des résultats moins concluants, attendu que les caractères de la plante cultivée ne se distinguent pas de ceux de la plante sauvage.

jonction de ces derniers mots permet de supposer que Linné, ayant comparé sur les deux plantes les caractères de la marginature calicinale, avait reconnu par l'observation et donne à entendre dans son texte qu'à ses yeux la bordure des calices du *S. polycarpos* n'est pas aussi prononcée que celle du *S. annuus*, mais qu'elle n'est pourtant pas nulle, ainsi que certains l'ont affirmé.

Si telle est l'interprétation vraie de cette partie de la rédaction Linnéenne, hâtons-nous de joindre à toutes les autres cette nouvelle marque d'accord entre le texte Linnéen et la morphologie du *Scleranthus* de notre région montagneuse.

Quoi qu'on ait dit de la variabilité de la bordure calicinale du *S. uncinatus*, il est hors de doute que cette observation ne s'applique pas au *Scleranthus* de notre contrée. Ici on signale, pour ce caractère botanique, une constance non moins grande que pour l'écartement des sépales et la forme hameçonnée des lobes calicinaux. Seulement, si l'on tient à exprimer avec toute l'exactitude voulue l'état réel des choses, il convient de dire, avec Lamotte, que les calices de notre *Scleranthus* sont très étroitement marginés et ceux du *S. annuus* étroitement marginés (1).

Habitat Monspelii et in Italia. — Grenier a sans doute réussi à justifier Linné d'avoir indiqué à Montpellier un *Scleranthus* récolté près de Lassale (Gard), à une assez grande distance de Montpellier même. D'après la réflexion du professeur de Besançon, on a compris que, pour un habitant de la Suède, Lassale, Aumessas et le Vigan ne sont que les environs de Montpellier.

Quant à l'*habitat in Italia*, on doit présumer qu'il a été admis à priori et hors du contrôle de l'investigation directe.

Linné, rapportant au *S. polycarpos* le synonyme de Columna (2),

(1) Ce caractère doit être recherché aussi aux premières époques de la floraison de la plante ; alors la couleur verte du dos des sépales fait ressortir la ligne blanche scarieuse des lèvres calicinales et l'empêche d'échapper à la vue. Plus tardivement, la dessiccation des fruits produit une teinte uniforme des parties qui rend la distinction des nuances moins aisée.

Ainsi s'explique indubitablement l'erreur manifeste qu'a commise Grenier en attribuant à notre *Scleranthus* des sépales non scarieux aux bords.

(2) Il est fort contestable que Linné ait eu raison d'imputer un aussi long passé à l'histoire du *S. polycarpos* et de présenter Daléchamps, Bauhin et Colonna comme les précurseurs de Sauvages. La synonymie de ce *Scleranthus* empruntée aux écrits des pères de la botanique doit donc, comme le pensait déjà Grenier, être taxée d'incertitude et d'obscurité et reconnue incapable de fournir à notre solution la même lumière que le texte Linnéen lui-même.

ne doutait pas que cette plante n'eût été vue par l'auteur de l'*Ecphrasis*, et, comme il connaissait l'origine italienne de celui-ci, il s'est cru autorisé à donner aussi à son *Scleranthus* l'Italie pour station.

A ces commentaires sur le texte relatif au *S. polycarpos* (1), ajoutons quelques mots sur la part qui revient à Sauvages et à Gouan dans l'historique de notre sujet.

Sauvages est, au dire de Linné, l'inventeur du *S. polycarpos*, et la plante a été trouvée à Montpellier. De son côté, Sauvages complète et précise le renseignement Linnéen en indiquant le *Scleranthus* à la Sales en Cévennes (*sic*) (2).

Ces documents appartiennent depuis longtemps à la littérature botanique et, comme on n'a aucune raison de suspecter leur exactitude ni de contester leur authenticité, ils ont acquis une valeur historique dont on ne peut s'empêcher de tenir un compte sérieux (3).

(1) Au cas où je serais accusé d'oublier l'enquête entreprise autrefois par M. Babington, dans l'herbier de Linné, au sujet du *S. polycarpos* et dont il a été longuement parlé dans ma Note déjà citée, je réponds d'avance à ce grief en présentant, pour la défense de mon silence, les lignes suivantes dues à un juge fort compétent, le professeur Planchon, de Montpellier, et que l'on ne trouvera sans doute pas faites pour recommander bien vivement aux botanistes comme une source sûre d'éclaircissement le recours à l'étude des spécimens de la collection Linnéenne. « L'herbier de Linné, si vanté, et dont » l'Angleterre s'enorgueillit comme d'une vénérable relique », a dit notre confrère, « est un témoignage de misère auprès des herbiers si riches de Tour- » nefort et de Vaillant, que conserve notre Muséum. A voir ces misérables » brins de plantes souvent dépourvus de tout certificat précis d'origine, on se » demande comment le maître de tant de voyageurs célèbres, le correspondant » admiré de tous les naturalistes de son temps, comment le descripteur, le » parrain surtout de tant de plantes, a pu rester si pauvre en éléments maté- » riels d'étude » (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1874, p. 394).

(2) On trouve cette indication géographique dans le *Methodus foliorum*, etc., p. 124 (1751).

Si l'on en juge d'après les termes de la description botanique « *calycibus fructus patulis* », qui sont ceux de la définition Linnéenne du *S. annuus*, on dirait que Sauvages n'a pas mesuré lui-même toute l'importance de sa découverte et qu'il a fallu la pénétrante sagacité de Linné pour discerner la nouveauté de la plante communiquée et en fournir une diagnose correcte.

C'est pour cela sans doute, suivant Grenier, que l'auteur des *Amœnitates academicæ*, dans sa description de la plante de Lassale, dont il avait des échantillons sous les yeux, cite seulement le nom de Sauvages et nullement son ouvrage, bien qu'il fût antérieur (1751) même à la première édition du *Species*.

(3) A propos de la découverte de Sauvages, il n'est pas indifférent de s'enquérir du rapport existant entre le *Scleranthus* de Lassale et celui de l'Espé-

Un autre nom mêlé aussi à l'histoire du *S. polycarpos* est celui de Gouan.

Cet auteur, qui venait quelquefois dans nos Cévennes étudier la végétation d'une contrée annexée par lui au domaine de la flore de Montpellier, a eu, je l'ai déjà dit, la bonne fortune de trouver notre *Scleranthus* et d'en indiquer la présence à Banahu, à l'Espérou, à l'Ort de Diou, trois localités où la même plante continue de s'offrir aux regards des observateurs de nos jours.

De plus, ce qui n'est pas moins digne d'attention, il a jugé convenable d'inscrire sa découverte dans le *Flora monspeliaca* (1765), en faisant usage, pour nommer son *Scleranthus*, du titre de *S. polycarpos* et, pour les caractères, des termes mêmes de la définition Linnéenne (1).

rou, pris pour terme de comparaison. Or, sans avoir rien de bien positif à affirmer sur ce point, à cause de mon ignorance des détails de la flore de Lassale, je ne laisse pas de faire valoir ici deux faits propres à notre histoire naturelle, qui au nom de l'induction permettent de conclure sans trop d'indécision dans le sens de l'unité spécifique du *Scleranthus* des deux provenances.

Ainsi les géologues du Gard constatent, dans l'arrondissement du Vigan, l'existence d'une chaîne granitique assez étendue, qui, partant des confins du département de l'Aveyron, occupe d'abord Dourbies et le voisinage de l'Espérou, se dirige ensuite vers l'Est, au delà de la vallée de l'Hérault, pour y former le relief orographique de Lassale et se termine près de Saint-Jean du Gard.

D'autre part, les botanistes locaux connaissent à notre *Scleranthus* un centre important de végétation, dont les irradiations, partant de l'Espérou, gagnent vers l'ouest Banahu et Camprieu et plus loin, vers le nord, l'Aigoual, Cabrillac et la Lozère. D'après ces données, on peut, ce semble, conjecturer que l'aire de dispersion du *Scleranthus* en cause s'est aussi sensiblement élargie du côté de l'Est et que, dans cette direction, la plante, obéissant à des conditions favorables de terrain et d'altitude, s'est éloignée davantage de son point de départ et est allée, à 15 ou 16 kilomètres de l'Espérou, s'établir sur les montagnes de Lassale, où Sauvages l'a rencontrée autrefois et où la retrouveront sans doute aussi les investigateurs de notre époque, curieux d'entrer dans la voie ouverte par le botaniste de Montpellier.

(1) Je me fais reproche de n'avoir pas toujours été également juste envers Gouan. Dans ma Note précédente, je n'ai pas, il est vrai, manqué de reconnaître à notre devancier son droit de priorité à la découverte du *Scleranthus* de l'Espérou et, dans la synonymie du *S. uncinatus*, j'ai même réclamé la convenance d'un synonyme rappelant le nom de Gouan, *S. polycarpos* Gouan non L.; mais je n'ai pas su me défendre de la faute d'infliger à cet auteur le blâme d'avoir appliqué à sa plante le nom et la définition d'une espèce Linnéenne, dont j'étais alors peu partisan. Plus éclairé aujourd'hui, je retire volontiers ce blâme, et, prêt à me rallier à la décision de Gouan, je le loue sans réserve d'avoir, dans cette circonstance, donné la marque d'un observateur heureux et d'un appréciateur clairvoyant.

Il est donc acquis de ce chef à notre historique que, non loin de la localité où ont été récoltés les premiers échantillons ayant servi à fonder le *S. polycarpos* et peu d'années après la fondation de cette espèce, Gouan a signalé l'existence du même *Scleranthus* sur un autre point de notre région montagneuse et n'a pas hésité à l'assimiler à l'espèce Linnéenne.

Dans ce cas, aucune incertitude n'est à craindre, ni pour le signalement géographique du *Scleranthus*, ni pour sa détermination spécifique.

Notons d'abord que, si la plante de Sauvages n'a encore été revue par personne dans son lieu d'origine, celle de Gouan, grâce à une meilleure condition, se retrouve tous les jours dans les divers lieux où le *Flora monspeliaca* l'a mentionnée.

On aurait tort aussi de soupçonner que notre auteur n'a pas exactement saisi les signes botaniques du *Scleranthus* des Cévennes, ni judicieusement apprécié sa provenance Linnéenne. Il serait difficile de comprendre une erreur de diagnose commise dans ce cas par un botaniste du siècle dernier, qui avait été témoin de la publication du *S. polycarpos* et au besoin pouvait se garder sûrement de toute méprise en prenant, à ce propos, conseil des auteurs mêmes de l'espèce, de Sauvages, son compatriote, et de Linné, son correspondant.

Nul ne sera étonné d'apprendre que j'aie toujours attaché un certain prix à la contribution apportée par le témoignage de Gouan dans l'élucidation de notre sujet. Je dois même avouer en particulier avoir depuis un assez long temps puisé à cette source la première idée de mon sentiment actuel en cette matière. On me permettra donc d'appeler toute l'attention des botanistes sur un précédent historique si précis et si concluant pour la solution du problème synonymique qui nous intéresse (1).

(1) Je place ici une remarque qui ne paraîtra peut-être pas dénuée d'intérêt. Le témoignage de Gouan, dont il vient d'être question, proteste avec quelque autorité contre la qualification de *S. uncinatus* décernée actuellement au *Scleranthus* de l'Espérou. A la rigueur, et en ayant égard seulement à la considération chronologique, on conçoit que le nom créé par Schur, en 1850, soit applicable au *Scleranthus* trouvé par moi sur notre montagne à peu près à la même époque. Mais quand, en interrogeant l'histoire, on s'avise que notre plante, moins nouvelle qu'on ne pensait alors, a été plus anciennement connue des botanistes de Montpellier, on est bien obligé de reconnaître qu'un nom relativement moderne cesse de convenir dans ce cas, et qu'il n'y a pas

Ici se termine mon exposé; je n'ai plus qu'à en présenter le résumé sous la forme des conclusions suivantes :

1° On doit à Linné, dans le genre *Scleranthus*, trois créations spécifiques dont une en particulier est connue sous le nom de *S. polycarpos*. Cette espèce, conservée dans la science jusqu'à la publication du *Flora monspeliaca* de Gouan, s'est peu à peu tellement effacée depuis cette époque, que son nom a cessé de paraître dans nos Flores et sur nos Catalogues (1). Cependant la flore montagneuse des Cévennes possède un *Scleranthus* spécial sur lequel, si j'ai suffisamment réussi dans ma tâche, un observateur non prévenu ne peut se dispenser de découvrir assez distinctement tout l'ensemble des marques caractéristiques du type Linnéen en discussion et auquel par conséquent ne saurait, à mon sentiment, revenir un nom différent du titre spécifique choisi par Linné, pour son espèce des *Amœnitates academicæ*.

D'après cette conclusion, en jetant un coup d'œil sur l'histoire du *S. polycarpos* depuis son origine jusqu'à nos jours, on reconnaît, par un assez curieux rapprochement, que Linné a établi autrefois son espèce avec des matériaux provenant de la flore des Cévennes et que l'étude d'éléments appartenant également à notre flore sert aujourd'hui à réhabiliter le *Scleranthus* Linnéen, laissé pendant longtemps dans un abandon immérité, et à le replacer, à son ancien rang, dans le cadre des espèces les moins indignes de considération.

lieu de beaucoup compter sur la dénomination de *S. uncinatus* pour désigner d'une manière irréprochable une découverte de Gouan.

Il y a là évidemment une incorrection de nomenclature qu'il sera bon de redresser et qui ne disparaîtra que lorsqu'on sera décidé à faire choix, pour notre *Scleranthus*, d'une désignation capable de s'adapter avec une égale convenance à la plante de tous les lieux et de tous les temps.

(1) La vraie notion du *S. polycarpos* est complètement perdue au temps de De Candolle. Le *Scleranthus* de Grammont, près de Montpellier, publié sous ce nom dans le *Prodromus* (3[e] vol., 1828), manque manifestement des caractères de la véritable espèce Linnéenne. On remarque avec regret, dans la description que De Candolle a donnée de sa plante, l'absence de toute note se rapportant à la mention de notre localité de l'Espérou et à la citation du *Flora monspeliaca*. S'il eût moins oublié ce précédent, l'éminent auteur aurait peut-être évité la fausse route qu'on a le droit de lui reprocher et épargné à la nomenclature, au sujet du *S. polycarpos*, une confusion spécifique qui a duré jusqu'à ce que Grenier, éclairé par la comparaison des plantes de l'Espérou et de Grammont, ait eu le soin d'indiquer la démarcation entre le *S. polycarpos* des *Amœnitates academicæ* et celui du *Prodromus*, et de remplacer sur celui-ci un nom équivoque par la dénomination nouvelle de *S. Delorti*.

2° Le *Scleranthus* de notre région montagneuse étant ainsi à bon droit, croyons-nous, investi du nom Linnéen de *S. polycarpos*, il suit de là que la dénomination de *S. uncinatus* employée en ce moment à désigner notre plante ne doit pas être maintenue plus longtemps dans cette attribution.

Sans invoquer d'autres raisons à l'appui, redisons d'un mot qu'un nom, appliqué pour la première fois en 1850, est absolument impropre à qualifier justement un *Scleranthus* signalé bien longtemps avant cette date dans notre histoire et notre géographie botaniques locales.

3° Cela dit sur le *Scleranthus* des Cévennes et les deux conditions principales de ce programme ayant reçu satisfaction, il me reste, sans sortir sensiblement des limites du sujet, à exprimer brièvement ma pensée sur le sort de la plante de Schur elle-même. On la devine aisément; elle se présente naturellement à l'esprit et se justifie sans effort.

Puique les botanistes s'accordent sur la conformité entière du *Scleranthus* de l'Espérou avec le *S. uncinatus* de tous les pays, si l'on admet de plus avec nous le fait d'une origine Linnéenne pour notre *Scleranthus*, il va de soi que la même distinction ne peut être déniée à ses pareils. Dans ce cas, on le voit, c'en est fait de la plante de Schur. Convaincue de n'avoir jamais été une nouveauté que pour la flore de Transylvanie et d'avoir pris naissance sans besoin et sans raison d'être, cette plante est menacée de perdre son nom et son individualité spécifique et, pour employer l'expression d'un de nos spirituels confrères, elle court le risque de se voir « reléguée parmi les nombreuses reliques de la synonymie ».

[*Note ajoutée au moment de l'impression.* — Au moment de livrer mon manuscrit à l'impression, je reçois de mon ami M. l'abbé Coste une lettre intéressante concernant mon sujet actuel, et je trouve à propos d'en reproduire ici les principaux passages :

Parlant d'abord du *Scleranthus uncinatus* de notre région, considéré en lui-même, mon correspondant constate formellement la valeur spécifique de cette plante et la déclare en particulier tout à fait indépendante du *S. annuus*. Il n'omet pas de rappeler que précédemment, dans une *Note sur les diverses espèces de* Scleranthus *de la Flore française*, publiée par lui et M. le D[r] Gillot dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (t. XXXVIII, 1891), le même *Scleranthus*, autrement classé et apprécié par eux, avait été pris, non comme un type spécial

de bon aloi, mais comme une simple variété ou une race montagnarde du *S. annuus*.

Mon voisin de l'Aveyron, traitant ensuite, dans sa lettre, la question de l'identité du *S. uncinatus* avec le *S. polycarpos* L., exprime sa manière de voir à ce sujet dans les termes suivants, que je cite textuellement. « Cette question, dit M. Coste, me paraît toujours insoluble à » cause de la concision et de l'obscurité de la diagnose Linnéenne. On » ne s'explique guère que Linné, esprit éminemment observateur, ait » pu, s'il avait en vue cette plante, omettre un caractère aussi manifeste » que celui des lobes oncinés du calice. Toutefois, je dois reconnaître » que chacun des termes de sa phrase convient exactement à la plante » de l'Espérou, savoir le grand nombre de fruits, les calices fructifères » très ouverts, les sépales qui sont comme épineux après la dessicca- » tion, enfin la tige pubescente. Il n'est pas absurde de croire que » Linné, en décrivant son *Scleranthus polycarpos*, avait sous les yeux » la plante des Cévennes, communiquée par ses correspondants de Mont- » pellier, et l'opinion formulée par Grenier, en 1852, dans les *Archives* » *de la Flore de France et d'Allemagne*, est peut-être aussi probable » que celle émise par nous dans la récente Note sur les *Scleranthus*. » On le voit, M. l'abbé Coste n'a eu garde de méconnaître le fait indéniable de la concordance existant entre les caractères du *Scleranthus* de l'Espérou et les termes de la phrase Linnéenne relative au *S. polycarpos;* il apprécie, au contraire, très justement la signification de ce rapport et cette notion, pleine d'intérêt dans la question, l'a décidé à regarder comme une chose non déraisonnable l'idée d'admettre que l'auteur du *S. polycarpos* avait sous les yeux, au moment de la description de son espèce, des échantillons de la plante des Cévennes dus à ses correspondants de Montpellier. Je retiens volontiers, on le comprend, une déclaratiou aussi explicite et aussi favorable à ma thèse. Évidemment, on le pense aussi, je cesse de m'entendre avec mon correspondant lorsqu'il juge directement la diagnose Linnéenne elle-même. Sur ce point, sans entrer dans les détails d'une controverse, je me borne à dire que je ne puis oublier tout le bon parti que notre judicieux confrère a su tirer, pour la connaissance de notre *Scleranthus*, de l'interprétation du texte Linnéen et, pour cette raison, dont la portée n'échappera à personne, il me pardonnera, j'espère, de ne point partager dans cette circonstance son hésitation et sa réserve et de ne pas croire autant que lui à l'obscurité et à l'insuffisance de ce texte.]

M. Henry de Vilmorin fait à la Société la communication suivante :